

10.00 crédits

45.0 h

Q1 et Q2



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	Grandjean Nathalie (supplée Nyssens Marthe) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Ce cours s'attache à la structuration du mémoire notamment la délimitation du champ d'études, la définition d'une question de recherche et le choix d'un cadre théorique. Il inclura la réalisation d'entretiens exploratoires avec des personnes ressources, la lecture de textes scientifiques en lien avec le projet de mémoire, la programmation des étapes de sa réalisation. Un projet de mémoire sera déposé.
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Travail individuel présentant un projet de mémoire réalisable dans le cadre du master en politique économique et sociale. Ce travail fait l'objet d'une élaboration progressive sous la supervision de l'enseignant. L'évaluation est composée de deux notes intégrées : • le respect des échéances pour le dépôt des documents intermédiaires (4/20), l'élaboration progressive de la fiche mémoire faisant partie du processus d'apprentissage, • la qualité du projet final de mémoire (16/20). <u>Seconde session</u> Si la version finale de la fiche mémoire est insuffisante, l'étudiant-e représente la fiche à la session du mois d'août. La fiche révisée doit être déposée au plus tard le 17/08/2023, sur Moodle.
Méthodes d'enseignement	Le document «LOPES2202_Projet de mémoire » est progressivement élaboré au cours de l'année, à l'aide de • Séminaire de préparation du projet de mémoire • Ateliers disciplinaires • Ateliers méthodologiques • Intervisions entre étudiants • Supervision individualisée par l'enseignant Les activités se donneront en présentiel et/ou à distance et leurs modalités pourront être adaptées en fonction de l'évolution des conditions sanitaires. Balises utilisation de l'IA Les étudiant.e.s sont invités à remplir une déclaration sur l'honneur concernant le référencement et les usages de l'IA en préambule de leur fiche mémoire. En cas d'utilisation des outils de l'intelligence artificielle (p.ex. traduction, retranscription, moteur de recherche), les étudiant.e.s doivent le faire de manière responsable et transparente (cf. note ESPO de juillet de 2024). Par ailleurs, les sources d'information doivent être systématiquement citées en respectant les normes de référencement bibliographique. L'étudiant-e reste par ailleurs responsable du contenu de sa production, indépendamment des sources utilisées. Pratiques interdites : (1) Présenter une production de l'IA comme la sienne et reprendre mot pour mot et sans citation complète de la source (citation, référencement) de tout matériel généré par l'IA (2) Utiliser les informations fournies par l'IA sans recouper ces informations avec d'autres sources.
Contenu	Elaboration d'un projet de mémoire En BLOC 1, le cours « LOPES2202 : travaux de préparation au mémoire » vise à outiller l'étudiant-e dans la construction de son projet de mémoire. Dans cette perspective, il s'attache à former à la structuration du mémoire, notamment par la délimitation du champ d'étude, la réalisation d'entretiens exploratoires avec des personnes ressources, la lecture de textes scientifiques en lien avec le projet de mémoire et la programmation des étapes de sa réalisation. Ces différentes étapes sont formalisées dans le document « LOPES2202_Fiche mémoire ». Bien que l'objectif du cours soit bien de soutenir l'étudiant-e dans la formulation de son projet de mémoire, la réalisation de la fiche mémoire reste un exercice indépendant du projet de mémoire proprement dit, dans la

	mesure où le projet définitif est à finaliser en concertation avec le-la promoteur-riche du mémoire et la commission d'accompagnement en Fin de master 1 ou début de master 2.
Ressources en ligne	vademecum mémoire : https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/fopes/memoire-de-fin-d-etudes.html Van Campenhoudt, L., Marquet, J., & Quivy, R. (2017). <i>Manuel de recherche en sciences sociales</i> . Dunod (ebook)
Bibliographie	<u>Ouvrage obligatoire</u> : Van Campenhoudt, L., Marquet, J., & Quivy, R. (2017). <i>Manuel de recherche en sciences sociales</i> . Dunod <u>Ouvrage complémentaire recommandé</u> : Albarello, L. (2005). <i>Devenir praticien chercheur</i> . De Boeck, Bruxelles.
Autres infos	Cette activité se déroule suivant des modalités pédagogiques, horaires et organisationnelles adaptées au public spécifique de la FOPES. <u>Obligation de présence</u> L'enseignante rappelle que la présence aux cours est obligatoire. En cas d'absences répétées, elle se réserve le droit d'exiger la réalisation d'un travail complémentaire. <u>Règles concernant les retards</u> L'enseignante tolère les retards dans la limite du quart d'heure académique. Au-delà de ce délai, les étudiant-es devront attendre la pause pour rejoindre le cours, afin de préserver des conditions d'apprentissage optimales pour l'ensemble du groupe-classe.
Faculté ou entité en charge:	OPES